

occidentaux. L'ANASE est aussi un élément central de sa politique étrangère. La Thaïlande a cherché, dans le passé, à garder ses distances à l'égard de Moscou comme de Pékin, mais sa vive opposition à l'occupation vietnamienne du Kampuchea l'ont forcée à aligner sur Pékin sa politique à l'égard de l'Indochine. Pour assurer la stabilité économique et politique du pays, la Thaïlande aura besoin d'une aide accrue des pays occidentaux, non seulement pour alléger le fardeau des réfugiés, mais aussi pour accélérer le développement des secteurs agricole et industriel.

Relations bilatérales

L'intérêt du Canada pour la Thaïlande remonte à sa participation aux Commissions internationales de contrôle et au plan Colombo. Nos relations se sont étendues au fil des ans par suite de l'intérêt accru du Canada pour l'ANASE, de l'accueil réservé par le Canada à un nombre important de réfugiés d'Indochine et de l'expansion du commerce entre nos deux pays. Le Canada a participé à un certain nombre de projets d'aide au développement en Thaïlande, y compris des projets importants d'électrification rurale (\$10 millions) et de planning familial (\$7 millions). Un programme d'aide accrue à la Thaïlande est à l'étude et il est à espérer que la phase de la planification pourra être entreprise au cours de l'année.

En 1979 et 1980, le Canada a accueilli 60,049 réfugiés d'Indochine, dont 18,379 des camps de la Thaïlande qui s'est montrée très satisfaite du programme canadien de réinstallation. Le ministre des Affaires étrangères Siddhi a particulièrement fait l'éloge du Canada. Du 1er janvier au 31 mars 1981, le Canada a accueilli 3,431 réfugiés de l'Indochine (dont 1,030 de la Thaïlande) et on attend 4,500 réfugiés supplémentaires d'Indochine d'ici la fin de l'année. À ce nombre s'ajoutent quelque 2,000 réfugiés qui seront vraisemblablement parrainés par des organismes privés. La Thaïlande a vanté l'aide humanitaire considérable (plus de \$20 millions depuis 1979) fournie par le Canada au fonds de secours au Kampuchea.

Commerce entre le Canada et la Thaïlande

Les exportations canadiennes vers la Thaïlande sont passées de \$87,2 millions en 1979 à \$142 millions en 1980. Les importations de la Thaïlande en 1980 se sont chiffrées à \$25 millions, marquant un fléchissement par rapport à 1979 où elles ont atteint \$31,7 millions. Au premier trimestre de 1981, les exportations du Canada se sont chiffrées à \$25 millions, les importations à \$8 millions. Le commerce entre le Canada et la Thaïlande se fait dans le cadre d'un arrangement commercial accordant à chaque partenaire le traitement de la nation la plus favorisée. La Thaïlande bénéficie du Tarif canadien de préférence générale en faveur des pays en développement.

La Thaïlande offre des débouchés considérables aux produits canadiens. Elle s'intéresse vivement à nos équipements lourds et à nos services de consultants, surtout dans les domaines de la production et de la distribution de l'énergie électrique, des communications, des mines et de la métallurgie, du matériel de construction, et dans le secteur des